LA PURIFICATION

Parmi les différentes sortes de purification, la plus importante est celle du corps (djanaba), lorsque cela s'impose. Toute personne majeure doit se purifier le corps chaque fois que de besoin. Celui qui nie cela est un mécréant ; qui s'y refuse consciemment et sans motif valable est un impi et il est sans crédibilité. S'il ne s'en repend pas,il sera précipité dans les feux de l'enfer.

Les raisons d'une purification corporelle sont de quatre sortes :

1°)-l'éjaculation consécutive à un grand plaisir ressenti à l'état de veille ou de sommeil.

Celui qui constate du sperme sur ses habits après le réveil sans qu'il ne se soit aperçu de son écoulement, doit se purifier et doit reprendre toutes les prières antérieures à cette constation.

Celui qui découvre après son réveil des tâches suspectes sur son corps ou sur ses habits doit se purifier.

2°)après les rapports sexuels,les 2 pesonnes majeures doivent se purifier, même s'il n'ya pas eu éjaculation.

- S'il s «'agit d'une homme majeur et d'une mineure, la purification est obligatoire pour l'homme ;
- s'il s'agit d'une femme majeure, la purification ne s'impose pas à elle s'il n'y a pas eu sécrétion ;
- la purification est méritoire pour la personne mineure dans les 2 cas ;

3)) une femme en période menstruelle doit se purifier après, si petite soit la quantité de saignement ;

4°) la purification est obligatoire en cas d'accouchement même si celui ci n'est pas accompagné de saignement.

Comment faut-il se purifier ?

- se procurer de l'eau exempte de toute souillure, incolore, inodore et sans saveur ;
- se mettre dans un endroit décent et propre, se tourner vers la Qibbla de la Mecque et et dire BISMILLAHI ;

- se laver la main droite jusqu'au poignet (3 fois)
- puis la main gauche de la même façon ;
- Laver les parties souillées ;
- Laver proprement le sexe et formuler intérieure -ment l'intention de se purifier conformément aux recommandations divines ;
- Procéder au lavage une à une des différentes parties concernées par l'ablution à l'exception des pieds, lesquels le seront à la fin ;
- Prendre de l'eau dans ses mains et les passer dans ses cheveux, de la nuque vers le front ;
- Se laver la tête trois fois en prenant soin de faire pénétrer l'eau partout et, à chaque fois ;
- Laver les deux oreilles intérieurement et extérieure -ment en commençant par l'oreille droite ;
- Se laver la nuque, le cou ;
- Laver le côté droit du coude au genou ;
- Procéder de même pour le côté gauche ;
- Laver la jambe droite jusqu'à la cheville ;
- Procéder de même pour la jambe gauche ;
- Se laver entièrement le dos ;
- Laver la poitrine et le ventre ;
- Enfin, laver les 2 pieds.

S'il s'agit de la purification en vue de la prière de vendredi les pieds doivent être lavés au moment de l'ablution.

La grande ablution peut tenir lieu à la fois de lavage et d'ablution du vendredi, à condition d'en formuler l'intention auparavant.

Les pratiques obligatoires du lavage (farata)

Elles sont au nombre de cinq :

1 – formuler intérieurement l'intention ;

2 – l'observance de l'ordre indiqué ;

3 - mouiller le corps intégralement ;

4 – se rincer le corps avec la main si possible ou avec tout autre moyen ;

5 - mouiller la tête jusqu'au cuir chevelu ;

Si des tresses empêchent une humectation totale, obligation est faite de les enlever.

Les pratiques traditionnelles (sounna)

Elles sont au nombre de cinq :

1 – commencer par laver les mains jusqu'aux poignets ;

2 – se rincer la bouche ;

3 – faire pénétrer l'eau dans les narines en aspirant ;

4 - faire sortir l'eau en soufflant par le nez ;

5 – faire passer l'eau dans les oreilles en prenant soin de ne pas trop la faire pénétrer de peur d'avoir des ennuis d'audition.

S'assurer que les aisselles, les autres parties cachées du corps et les replis de la peau sont tous mouillés.

Extrait de Xuratul Ayni.